

VERS LA FIN DU PASSAGE À NIVEAU LE PLUS DANGEREUX DE FRANCE



Le passage à niveau numéro 4 (PN4), situé entre Deuil-La Barre et Montmagny sur la RD311, est depuis longtemps classé comme le plus dangereux de France. En octobre 2024, les travaux de suppression de cet ouvrage accidentogène ont débuté. L'objectif : assurer la sécurité des piétons et améliorer la circulation routière.

Un passage à niveau très dangereux

Le PN4 représente de longue date une source de danger pour les usagers et une cause de perturbations régulières sur la ligne H et les TER Paris-Persan-Beaumont-Beauvais. À chaque incident, le trafic ferroviaire peut être ralenti ou stoppé pendant plusieurs heures. Face à cette situation, les collectivités locales (Villes, Département et Région), les services de l'État et la SNCF ont décidé d'agir pour éliminer ce risque majeur.

Des concertations jusqu'au lancement des travaux

La réflexion autour de la suppression du passage à niveau a commencé dès 2014. Une concertation entre l'État, SNCF Réseau, le Département du Val d'Oise et les communes concernées a eu lieu en 2017. En 2021, ces échanges ont abouti à une enquête publique, et, en juin 2022, le Préfet du Val d'Oise a signé une Déclaration d'Utilité Publique. Le projet de suppression de ce passage à niveau est désormais lancé. Les travaux ont débuté en octobre 2024 sur la zone de la Plante des Champs. L'objectif est d'achever l'ensemble des infrastructures et de transformer le quartier de la gare de Deuil-Montmagny d'ici 2027. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases distinctes afin de limiter les perturbations en matière de déplacements.

Suite à la visite dans le Val d'Oise, en 2021, du Premier ministre Jean Castex, le dossier de fermeture du PN4 a été retenu parmi 19 projets essentiels à mettre en œuvre dans le département. La Préfecture a désigné un chef de projet chargé de suivre l'avancée des travaux et de relayer ces informations au Préfet du Val d'Oise.

Un pont-rail et un passage souterrain réalisés par SNCF Réseau

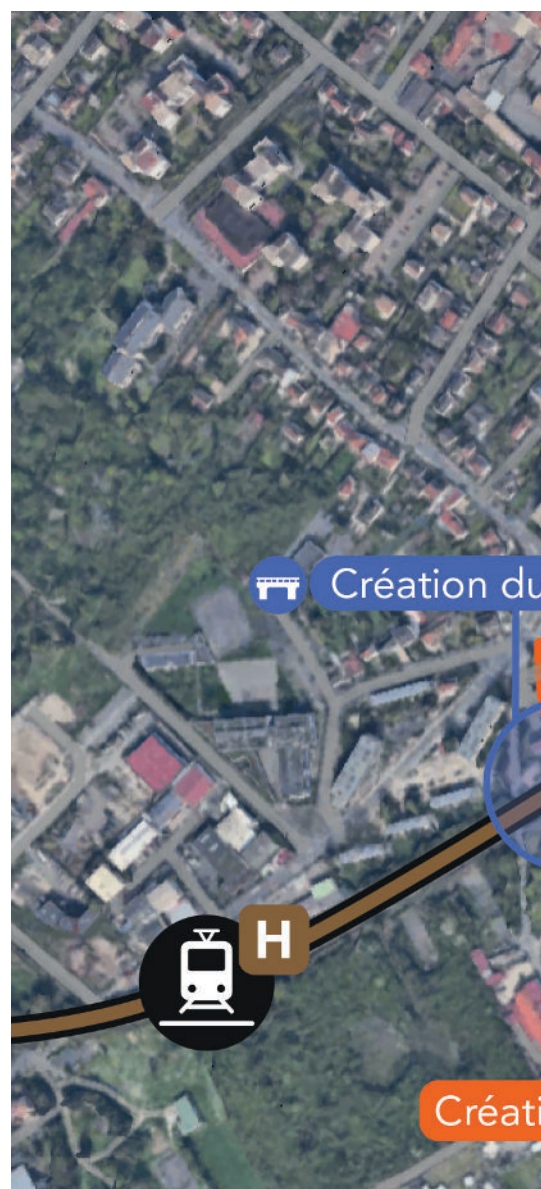
Le nouveau franchissement de la voie ferrée sera assuré par un pont-rail préfabriqué de 1 850 tonnes implanté plus au sud du passage à niveau actuel, sur la zone de la Plante des Champs. Ce nouvel ouvrage devrait être opérationnel dès 2026, permettant un passage sûr et continu des véhicules qui emprunteront ce trajet chaque jour. Le passage souterrain sera aménagé pour les piétons et les cyclistes, à l'emplacement de l'ancien passage à niveau. Conçu pour répondre aux besoins de tous les usagers, cet ouvrage sera équipé de rampes et d'escaliers, offrant une accessibilité optimale pour les personnes à mobilité réduite.

De nouvelles voies de circulation

Le raccordement du pont-rail aux voies de circulation existantes prévoit notamment le réaménagement de la rue Guynemer, prolongée vers le lycée Camille Saint-Saëns et ses équipements sportifs, avec l'implantation d'un giratoire pour raccorder celle-ci aux rues de la Plante des Champs, Maryse Bastié et Achille Viez.

Un projet de plusieurs millions d'euros

Le budget total de cette transformation s'élève à 47,5 millions d'euros, financés par l'État, la Région Île-de-France, le Département du Val d'Oise et la SNCF Réseau. Cette dernière est maître d'ouvrage de la partie ferroviaire, y compris de l'installation du pont-rail et la construction du passage souterrain. De son côté, le Département du Val d'Oise gère l'aménagement des voiries et les aspects liés à la circulation routière. À l'heure actuelle, le Département procède à l'acquisition du foncier pour la réalisation des voiries.



Trois grandes phases de travaux

D'octobre 2024 à début 2026 : les travaux préparatoires et la construction du pont-rail sont en cours dans le quartier de la Plante des Champs, au sud du lycée Camille Saint-Saëns et du complexe sportif Alain Mimoun.

De l'été 2025 à fin 2026 : prolongement de la rue Guynemer avec l'aménagement de la nouvelle voirie jusqu'au pont-rail. Création d'une boucle au niveau du lycée pour rejoindre la rue des Lévriers et l'avenue de la Gare. Ces nouvelles infrastructures routières visent à redistribuer la circulation entre Deuil-La Barre et Montmagny.

À partir de janvier 2027 : un passage souterrain réservé aux piétons et aux mobilités douces sera aménagé à l'endroit du passage à niveau initial. Il offrira des accès adaptés pour les personnes à mobilité réduite, renforçant la sécurité et l'accessibilité des usagers aux quais de la gare. ■



+D'INFOS

pn.deuilmontmagny@reseau.sncf.fr

Consulter les infos sur l'application **Info Travaux IDF**

Site internet : www.sncf-reseau.com/fr/travaux/ile-de-France/suppression-du-passage-niveau-de-deuil-montmagny

